



Autretot le : 24 avril 2020

Objet : Communiqué N°6

Et après le 11 mai ?

C'est la question qui revient, tous les jours, dans tous les esprits. Comment ce déconfinement sera-t-il mis en œuvre ? Quels impacts sur notre vie quotidienne et sur le fonctionnement de nos structures ?

Beaucoup de flou et d'incertitudes demeurent. Des inquiétudes aussi lorsque les plus hautes autorités nous indiquent dès à présent qu'il va falloir adapter notre vie à cette maladie pendant très certainement plusieurs mois....

Toutefois, plusieurs informations nous sont parvenues cette semaine, via l'Association des Maires de France et via le Comité National Olympique et Sportif Français. Toutes ces informations sont, bien évidemment conditionnées à l'évolution de la situation sanitaire, très fluctuante, et donc à prendre avec beaucoup de prudence.

Concernant le milieu sportif, trois grandes étapes semblent aujourd'hui se dessiner :

Du 11 mai au 15 juin

Première période du déconfinement qui semble essentiellement axé sur les impératifs de remise en route des secteurs prioritaires de l'économie et du système scolaire. Sur ce point le ministre de l'éducation nationale a fixé des échéances somme toute assez précises dans la progressivité de cette reprise, et principalement quatre situations possibles pour les élèves :

- Maintien de l'enseignement à distance
- Présence en classe par effectif restreint (15 élèves ?)
- Présence de l'autre partie de la classe dans une autre salle (étude)
- Présence de l'autre partie de la classe en activité sportive en extérieur

Sur ce dernier points les associations sportives et leurs personnels pourraient être mises à contribution pour l'accueil et l'encadrement de cette **population scolaire, et ce sur temps scolaire**. Il ne serait donc pas question de pouvoir reprendre des activités d'entraînement pour les associations et leurs adhérents. Seule exception : les athlètes inscrits sur les listes ministérielles de haut niveau, et dans des conditions très encadrées, pourraient reprendre le chemin de l'entraînement (il est évoqué notamment une réouverture de l'INSEP).



Du 15 juin à mi-juillet ou fin juillet

Durant cette période, l'action serait menée sur la réouverture progressive des Établissements d'Activités Physique et Sportive (EAPS) et la possibilité pour les associations sportives qui le souhaitent de reprendre des activités d'entraînement, dans des conditions limitées sur le nombre de personnes accueillies. D'autre part, la mise en place d'un plan vacances, destiné prioritairement aux enfants et adolescents éloignés de cette possibilité de partir en vacances, pourrait voir les associations sportives sollicitées pour la mise en place d'actions dans ce cadre. **Certains programmes comme les dispositifs "J'apprends à nager" sont-ils concernés ? Rien n'est précisé actuellement, mais nous y avons évidemment pensé.** Les grands événements sportifs resteront suspendus durant cette deuxième phase.

Août et Septembre

Perspective plus lointaine durant laquelle il est précisé que l'on se rapprocherait de conditions "normales" avec, toutefois, **peut être encore des mesures de distanciation sociales** (donc de restrictions) à respecter.

Donc, beaucoup d'incertitudes à ce stade, mais au moins un balisage et des perspectives.

Bien évidemment, nous vous tiendrons informés de la suite des événements.

Portez-vous bien !

*Le Président,
Hervé Lesturgie*